

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

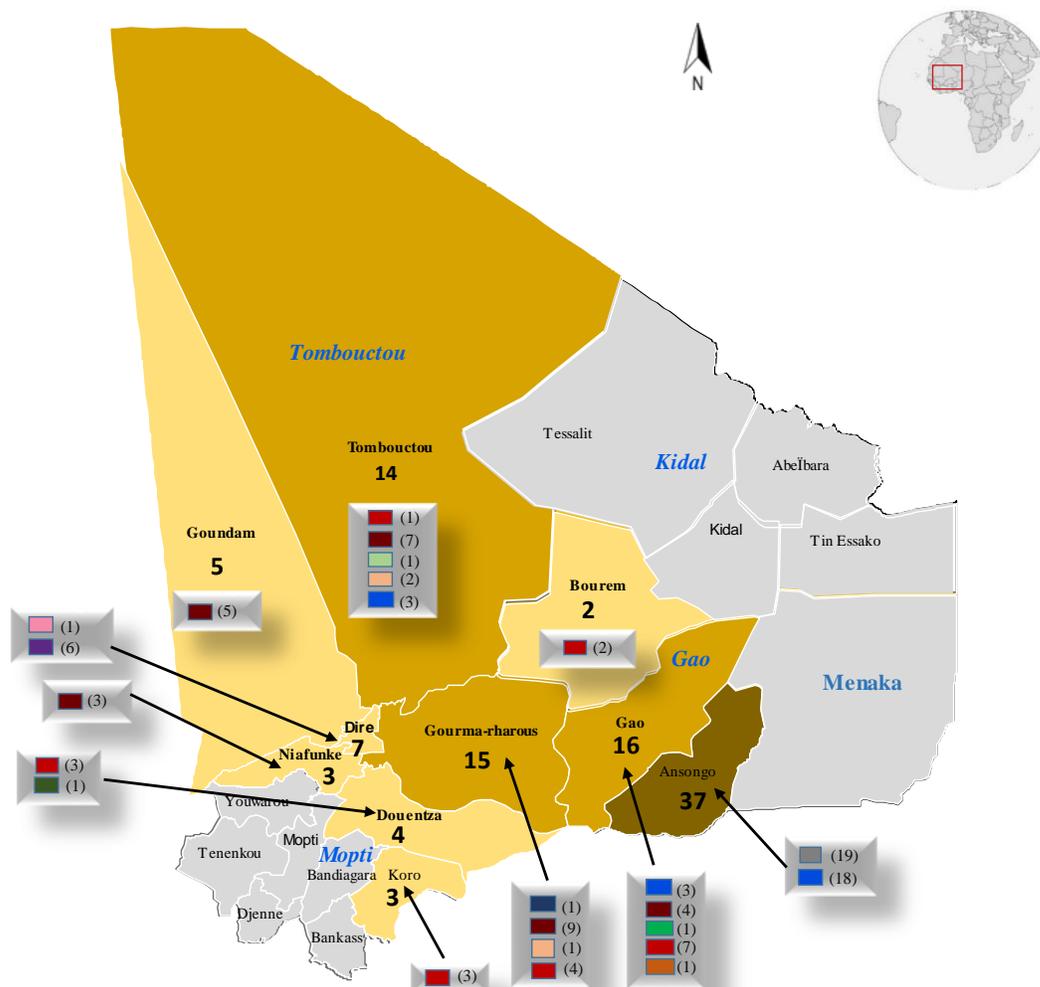
N° 003

ARVRIL 2017

Legende	
	Arrestations illégales
	Incendie volontaire
	Menace
	Coups et blessures
	Mariage forcé
	Taxes illégales
	Discrimination
	Meurtre
	Extorsion
	Enlèvement de personnes
	Tortures
	Vol

Nombre d'incident par cercle

	<40, 31>
	<30, 21>
	<20, 11>
	<10, 1>



Contact: UNHCR/Section protection

Régions couvertes : GAO, MENAKA, KIDAL, TOMBOUCTOU et MOPTI

Contents

I. Sigles et Abréviations	3
II. Aperçu des incidents de protection par région et cercle	4
III. Analyse globale de la situation de protection	5
IV. Les incidents majeurs de protection	6
1. Extorsions de biens	6
2. Vol	7
3. Coups et blessures	7
4. Tortures	7
V. Analyse des tendances des incidents par Région	7
1) Région de Gao	7
2) Région de Tombouctou	8
3) Région de Mopti	8
VI. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région	9
VII. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région	9
VIII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés	9
a) Le référencement	9
b) Actions par l'UNHCR et l'AMSS	9
IX. Conclusion et recommandations	10
X. Annexes	11

I. Sigles et Abréviations

AC	Autorité Coutumière
AH	Acteur Humanitaire
AMSS	Association Malienne pour la Survie au Sahel
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
FAMa	Forces Armées Maliennes
FLM	Front de Libération du Macina
GATIA	Groupe d'autodéfense Touareg Imghad et Alliés
MAA	Mouvement Arabe de l'Azawad
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
MSH-FCI	Management Science for Health- Family Care International
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
PDI	Personne Déplacée Interne
PDI Retournée	Personne Déplacée Interne Retournée
SGBV	Sexual and Gender Based Violence
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

II. Aperçu des incidents de protection par région et cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	14	44	41,5%
	Gourma-Rharous	15		
	Niafounké	03		
	Diré	07		
	Goundam	05		
Gao	Gao	16	55	52%
	Bourem	02		
	Ansongo	37		
Ménaka	Ménaka	00	00	00%
Kidal	Kidal	0	00	00%
	Tessalit	00		
	Abeibara	00		
	Tin Essako	00		
Mopti	Douentza	04	07	6,5%
	Koro	03		
	Mopti	00		
	Tenenkou	00		
	Youwarou	00		
	Bandiagara	00		
	Bankass	00		
	Djenné	00		
Total		106	106	100 %

III. Analyse globale de la situation de protection

Au cours du mois, la situation de protection des populations civiles demeure instable et les incidents de protection continuent de se multiplier et principalement sur les axes routiers. Au total, 106 incidents de protection ont été collectés dans trois des cinq régions couvertes par le monitoring (Gao, Tombouctou et Mopti) contre 84 cas de violation enregistrés et documentés en mars. Ce qui représente une augmentation de 22 incidents de plus par rapport au mois précédent. Cette augmentation du nombre des violations s'expliquent en partie par l'absence de l'autorité de l'Etat et des forces de sécurité dans de nombreuses localités de ces régions. En outre, la prolifération des armes de guerre, les agitations des groupes armés et celles des groupes djihadistes (spécifiquement dans les Cercles de Douentza et de Tenenkou dans la Région de Mopti, une partie de la Région de Tombouctou et de Kidal), contribuent à la détérioration de l'environnement de protection, au ralentissement des activités économiques, à la limitation de la circulation des personnes et de leurs biens et aussi à la montée des prix des produits de premières nécessités dans les régions du nord et du centre.

- A Gao, l'environnement de protection des populations civiles reste précaire. En effet, les violations des droits se multiplient telles entre autres le cas des deux jeunes supposés appartenir au groupe armé MAA qui ont été battus par un groupe de jeunes au quartier VII, Commune de Gao et celui d'un jeune sédentaire poignardé à Aljanabandja (Sarhila) par un jeune arabe. Cela a provoqué une peur et une psychose au sein des communautés sédentaires et nomades de la ville de Gao et environnants et montre à quel point l'environnement de protection est encore fragile dans cette région.
- A Ménaka, face aux nombreux incidents de protection mettant en péril la protection des populations civiles de la région, plusieurs rencontres entre autorités administratives, locales, FAMa et chefs de groupes armés ont eu lieu afin de pallier à ce qui prévalait dans la ville de Ménaka et environnants. Aussi, certaines mesures sécuritaires et des patrouilles conjointes ont été initiées par les groupes armés de la plateforme et MSA pour améliorer l'environnement de protection des populations civiles de la ville et ses alentours.
- A Kidal, l'environnement de protection des populations civiles a été marqué pendant ce mois par des séries de cambriolage et de braquage des véhicules de transport. Par ailleurs, la ville de Kidal fait face à un problème accru d'eau dû au manque de carburant pour le générateur. L'eau étant source de vie, cela risque de provoquer d'énormes problèmes de santé (voir des décès) et aussi des déplacements de populations (ce qui les exposerait à d'autres problèmes de protection) si une solution idoine n'est pas trouvée à cette pénurie d'eau.
- A Mopti, l'environnement de protection des populations civiles est restée instable et surtout dans les localités de Douentza et de Tenenkou. Les extorsions sont enregistrées couramment et constituent le pic des incidents collectés dans la région. Cependant, il faut signaler que les patrouilles menées par les FAMa et Barkhane dans la région ont permis d'améliorer considérablement l'environnement de protection des populations civiles. Aussi, l'interdiction de circulation des engins à deux roues a également contribué à la limitation des actes de violation des droits des populations civiles dans la région. Toutefois, les groupes radicaux et les bandits armés constituent toujours une menace à la liberté de circulation des populations et de leurs biens principalement dans les Cercles de Tenenkou et de Douentza.
- Dans la Région de Tombouctou, l'environnement de protection des populations civiles reste volatile. L'attaque du camp militaire de la localité de Gourma-Rharous en date du 18 avril 2017 par des présumés terroristes a occasionné des cas de violations de droits humains notamment des blessés dans le rang des populations civiles dont un enfant. En outre, le mois a été aussi marqué à Tombouctou par le viol collectif de 10 jeunes filles (dont une mineure âgée d'environ 11 à 12 ans) du village d'Alphahou

(Commune de Bittagoungou) dans le Cercle de Goundam par des individus armés non identifiés. Un autre fait majeur ayant constitué une menace à l'environnement de protection des civils dans la ville de Tombouctou a été la mise en place des autorités intérimaires des régions de Tombouctou et Taoudéni. Malgré l'intronisation effective de ces autorités intérimaires, le climat est toujours tendu dans la région et des questions restent posées quant à l'issue et à l'aboutissement de ces nominations. Enfin, les violations enregistrées sur les axes routiers (braquages et extorsions) n'ont pas pour le moins diminué et continuent d'être un véritable frein aux déplacements et activités des populations.

IV. Les incidents majeurs de protection

106 violations des droits de l'homme ont été collectées et documentées dans la base de données PMS (Mopti, Tombouctou et Gao) contre 84 cas collectés en mois de mars. De l'analyse de ces incidents, il ressort que comme le mois précédent, les extorsions ont été les plus rapportées avec 26% des incidents total, soit 28 cas.

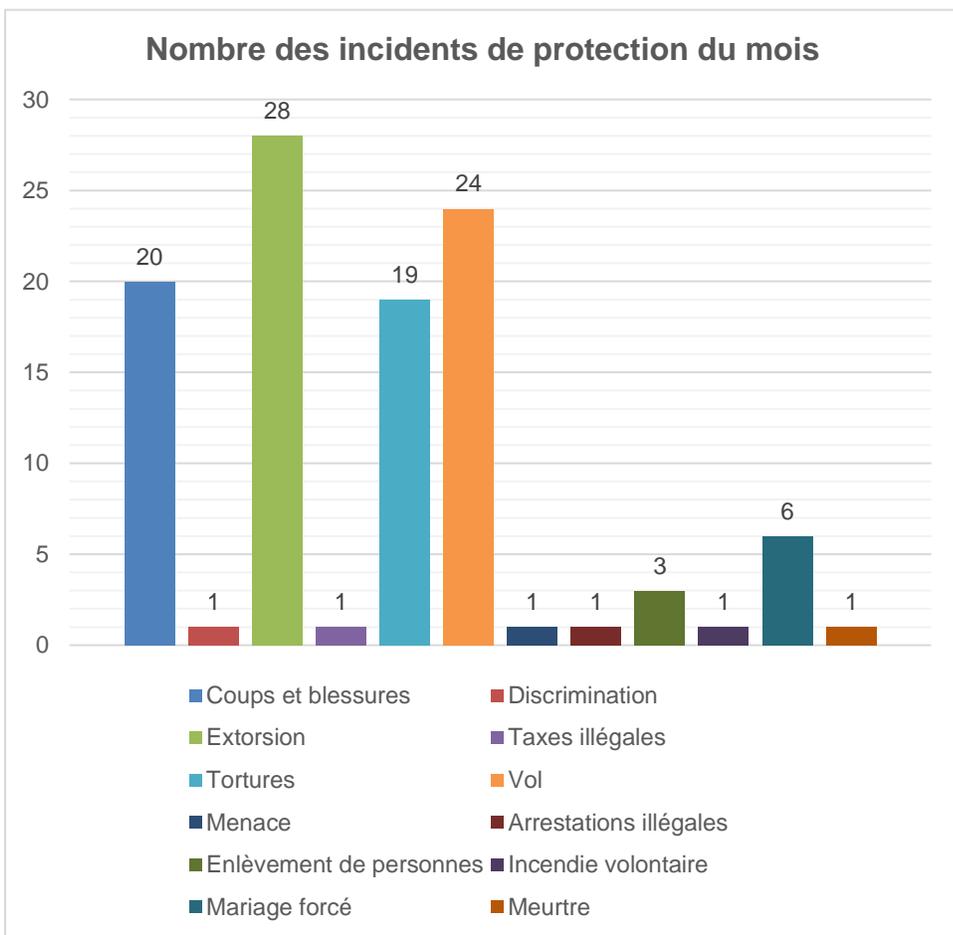
Elles sont suivies des cas de vol qui représentent 22,5%, soit 24 incidents. 19% des incidents (soit 20 cas), sont constitués de coups et blessures classant ainsi ce type d'incident à la troisième position. Enfin, à la dernière position des incidents majeurs du mois, on retrouve les violations liées aux tortures enregistrées à hauteur de 18%.

1. Extorsions de biens

Au total, 28 cas d'extorsion ont été rapportés courant ce mois sous revue. Ces violations ont été collectées dans deux des régions couvertes par le monitoring. Il s'agit des Régions de Tombouctou et de Gao. Cependant, plus de 85% de ces extorsions ont été commises dans la Région de Tombouctou. Les communes ayant enregistré le plus grand nombre d'extorsion à Tombouctou sont celles de Hamzakoma (6 cas) et Haribomo (2 cas) dans le Cercle de Gourma-Rharous ; Doukouria (4 cas) dans le Cercle de Goundam ; Dianké (2 cas) dans le Cercle de Niafouké ; Ber (2 cas), Bourem Inaly (2 cas) et Tombouctou (2 cas) dans le Cercle de Tombouctou.

Dans la Région de Gao, 100% des cas d'extorsion ont été collectés dans la seule commune d'Anchawadi, Cercle de Gao.

64% des extorsions ont été perpétrées sur les axes routiers en pleine brousse contre des populations en cours de déplacement (48%) et contre des forains (16%) en partance ou de retour des foires locales ; 16% des cas



ont été perpétrés aux domiciles des victimes ; 12% en plein centre-ville (des commerçants braqués et extorqués dans leurs boutiques). Enfin, les autres 8% des cas ont été commis sur les lieux de pâturage des animaux contre des bergers.

2. Vol

De 16,5% des cas le mois précédent, les cas de vol s'élèvent à 22,5% pour ce mois d'avril. Ce qui constitue une légère augmentation de 6% par rapport au mois précédent.

Tout comme les extorsions, les vols ont été rapportés dans les Régions de Gao et de Tombouctou. 87,5% de ces vols ont été commis à Gao. La Commune de Ouattagouna, Cercle de d'Ansongo a été particulièrement plus touchée par les vols avec 85,5% du nombre total des cas dans la région. A Tombouctou, les 12,5% autres cas de vol ont été tous enregistrés dans la Commune de Tombouctou (soit 100% des cas).

100% des cas de vol enregistrés courant ce mois ont été ont été perpétrés aux domiciles des victimes dans les Régions sus indiquées.

3. Coups et blessures

19% des violations du mois représentent des coups et blessures. En mois de mars, les coups et blessures représentaient 10,5% des incidents. Ce qui constitue une augmentation de 8,5% par rapport au mois sus indiqué.

La Région de Gao a encore enregistré le plus grand nombre de cas tout comme en mars avec 45% des incidents. La commune la plus affectée par la violation est celle de N'tilit avec 55% des cas. 30% des cas ont été enregistrés dans la Région de Mopti avec 50% des cas dans la Commune de Koro. Les autres 25% des cas ont été rapportés dans la Région de Tombouctou avec 50% des cas dans la seule commune de Gourma-Rharous.

61% des coups et blessures ont été occasionnés à la suite de disputes entre individus ; 22% lors de braquages sur les axes routiers (tirs sur des personnes sur motos ou véhicules refusant de s'arrêter à la demande des braqueurs) ; 11% par balles perdues (attaque du camp des FAMA à Gourma-Rharous le 18 avril 2017) et 5% à la suite de violence conjugale.

4. Tortures

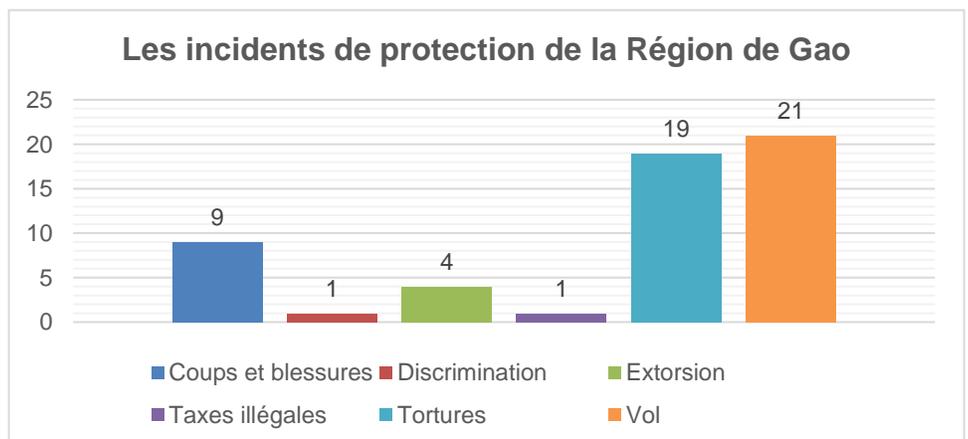
19% des violations du mois sont constituées de tortures. Elles ont été toutes collectées dans la Région de Gao et uniquement dans la Commune de Ouattagouna (Cercle d'Ansongo) à la suite de l'attaque du poste des FAMA dans le village de Fafa par des groupes djihadistes.

V. Analyse des tendances des incidents par Région

1) Région de Gao

De 42% des incidents en mars, la Région de Gao se démarque encore ce mois avec 52% des violations, soit une hausse de 10%. Ce qui augure que la situation de protection des populations civiles a connu une légère détérioration.

6 types de violations ont été rapportés parmi lesquels, les tortures, les vols et les coups et



blessures se distinguent avec respectivement 34,5%, 32,5% et 16%. Les autres sortes de violation collectées mais en petit nombre sont les cas d'extorsion (4 cas), taxes illégales (1 cas) et discrimination (1 cas).

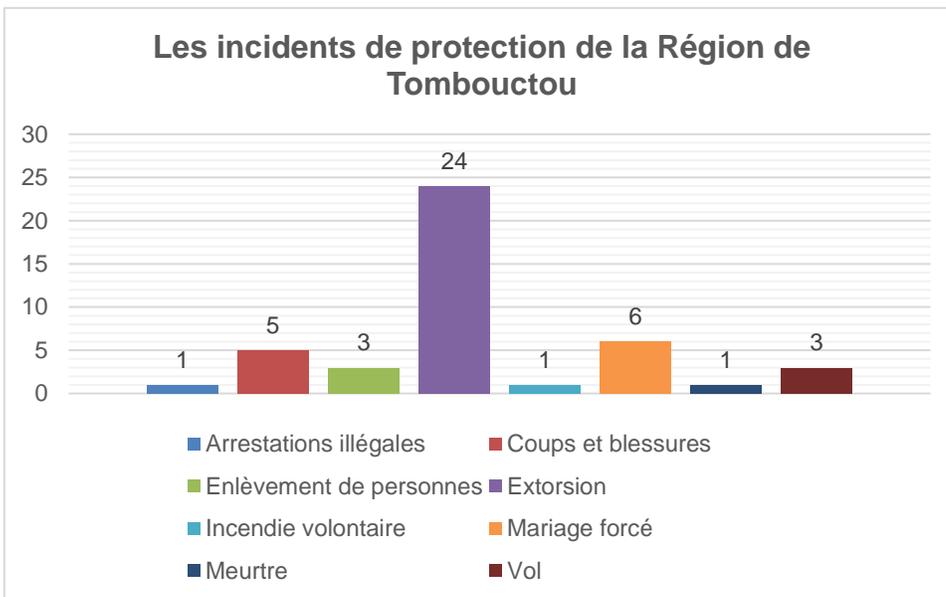
Par ailleurs, les incidents de protection ont sérieusement affecté certains axes routiers dans la région et qui demeurent donc dangereux pour les usagers à cause des nombreux actes de violations des droits humains (extorsions et coups et coups et blessures) couramment enregistrés. Il s'agit essentiellement des axes Gao-Mopti, Gao-Ansongo, Gao-N'Tillit, Gao-Bourem et Bourem-Bamba.

2) Région de Tombouctou

41,5% des violations du mois ont été collectées à Tombouctou qui dans le dernier rapport avait été classée

troisième avec 25% des violations démontrant ainsi l'instabilité de l'environnement de protection.

Aussi, 8 types d'incidents de protection ont été enregistrés et documentés. Les cas d'extorsion se distinguent largement des autres avec 54,5%, suivis des cas de mariage précoce/forcé (13,5%) et des cas de coups et blessures (11%). Les autres typologies d'incidents collectées sont les cas de meurtre, enlèvement de personnes, arrestations illégales et incendie volontaire. Elles représentent 21% des violations

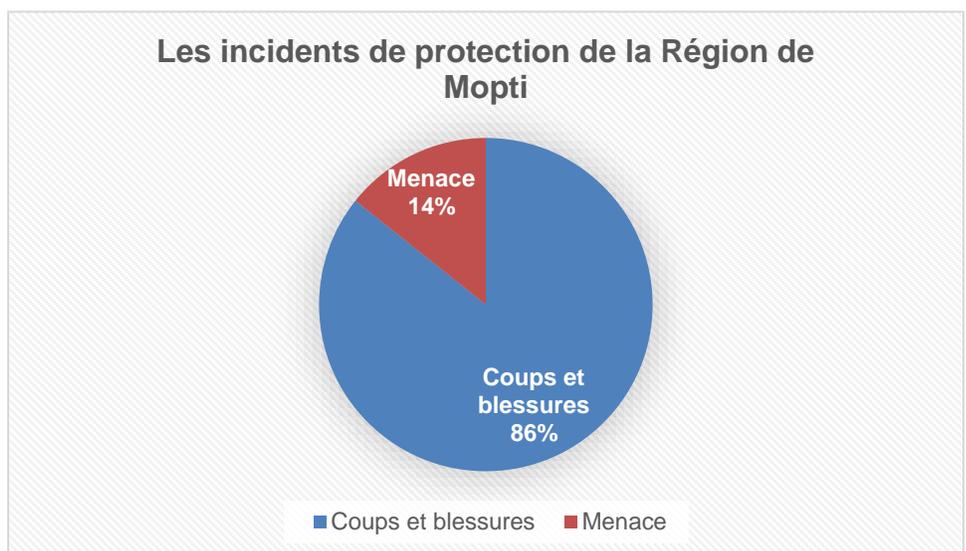


dans la région.

3) Région de Mopti

6,5% des violations du mois ont été collectées dans la Région de Mopti. L'on note une diminution de 25,5% des violations comparativement au mois de mars. Cela s'explique d'une part par l'intensification des opérations de ratissage de la force française Barkhane et les FAMA dans certaines localités des Cercles de Douentza et de Tenenkou (qui ont permis le démantèlement des groupes radicaux et leurs complices, favorisant la circulation des personnes et des biens) et d'autre part en raison de la mise en application des mesures interdisant la circulation des engins à deux roues.

Cependant, on constate une augmentation du nombre des cas de coups et blessures qui



constituent près de 90% des incidents rapportés ce mois et une diminution significative des cas de menace en comparaison du mois de mars due aux opérations de ratissage des djihadistes ci-dessus évoquées.

VI. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région

Le profil des victimes fait état de 82% des incidents à l'encontre des résidents, 10% sur les PDI retournées, 4% sur les expulsés, 2% sur les rapatriés et 2% sur les PDI.

- ✓ Dans la Région de Gao, le profil des victimes est constitué majoritairement des résidents avec 89% des victimes de la région. Les PDI retournées sont affectées à hauteur de 5%, les PDI 3,5% et les rapatriés 2%.
- ✓ A Tombouctou, le profil des victimes fait état de 70% des incidents à l'encontre des résidents ; 18% sur les PDI retournées ; 9% sur les expulsés et 3% sur les rapatriés.
- ✓ A Mopti, le profil des victimes est constitué à 100% de résidents.

Les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés par les violations. En effet, 26 femmes (soit 24,5% du nombre total des victimes du mois) ont été atteintes par les incidents de protection tandis que 9% des incidents ont atteint les enfants. Les violations ayant touché les femmes sont les tortures (65%), vols (28%) et coups et blessures (7%). Quant aux enfants, les filles ont été victimes de mariage précoce/forcé (83%) et de coups et blessures (17%). Enfin, les violations perpétrées contre les garçons ont été les coups et blessures (100%).

VII. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région

Six (6) catégories d'auteurs présumés ont été identifiées. Les civils viennent en tête des présumés auteurs avec 96% des incidents. Les autres présumés sont les FAMa (1 cas), GATIA (1 cas), MUJAO (1 cas), acteurs humanitaires (1 cas) et autorités coutumières (1 cas).

A Gao, 98% des auteurs présumés des incidents sont des civils et les 2% autres sont le GATIA. Dans la Région de Tombouctou, plus de la majorité des auteurs présumés sont également des civils (95%). Les autres sont FAMa (1 cas) et autorités coutumières (1cas). Enfin, à Mopti, les civils arrivent toujours en tête avec 71% des violations. Les autres sont attribués à MUJAO (1 cas) et à un acteur humanitaire (1 cas).

VIII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

Des actions de réponse et de prévention ont été menées dans les Régions de Gao, Tombouctou et Mopti par certains acteurs de protection. Ces actions se résument au référencement des victimes de violation et la réalisation des séances de sensibilisation de prévention et de lutte contre les violations des droits humains y compris les SGBV et sur la cohésion sociale. Cependant, la complexité de la situation sécuritaire des Régions de Ménaka et de Kidal fait qu'aucune action de réponse et de prévention n'a été entreprise dans ces régions par les moniteurs ou autres acteurs.

a) Le référencement

- Un homme victime de coups et blessures par des individus armés non identifiés dans la Région de Mopti a été référé à MSH-FCI pour une prise en charge médicale.

b) Actions par l'UNHCR et l'AMSS

- 51 séances de sensibilisation ont été tenues dans les Régions de Tombouctou, Gao et Mopti. Pour des raisons de sécurité, les moniteurs basés dans les Régions de Ménaka et de Kidal ont du mal à pouvoir tenir les séances de sensibilisation.

- 2 grands thèmes ont été débattus lors de ces séances. Il s'agit de la cohésion sociale et des violences basées sur le genre prenant en compte le mariage précoce et forcé, la violence sexuelle, le déni de ressources et la violence physique.
- 1104 personnes ont été touchées par ces séances dont 554 femmes et 550 hommes. Grace à ces séances, une amélioration est constatée en termes de coexistence pacifique et les populations ont pris conscience des problèmes de violences basées sur le genre.

IX. Conclusion et recommandations

La protection des populations civiles dans les régions du nord et du centre demeure un défi de taille pour les acteurs et opérateurs militaires, experts humanitaires et autres agences impliquées dans la fourniture de protection pour les populations civiles. En effet, il faudrait une bonne complémentarité pour la protection des civils dans les actions de protection à trois niveaux:

- (1) Protection au moyen du processus politique;
- (2) Protection contre la violence physique;
- (3) La mise en place d'un environnement protecteur qui donnerait plus d'impact sur terrain.

L'analyse des problèmes de protection dans les régions du nord et du centre relève quatre aspects imbriqués à savoir l'absence des structures étatiques et des forces armées dans certaines localités des régions ci-dessus indiquées, la prolifération des armes de guerre, le non cantonnement des groupes armés et le développement du radicalisme.

Il apparaît donc plus qu'urgent que des actions concrètes et efficaces soient prises à ces quatre niveaux pour atteindre des résultats escomptés dans le cadre de l'amélioration de la protection des populations civiles. Ces actions passent par entre autres :

- Le cantonnement et le désarmement des groupes armés pour limiter la libre circulation des armes de guerre ;
- L'organisation régulière des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- L'augmentation des effectifs des forces militaires et le redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration dans les localités contrôlées par les groupes radicaux.

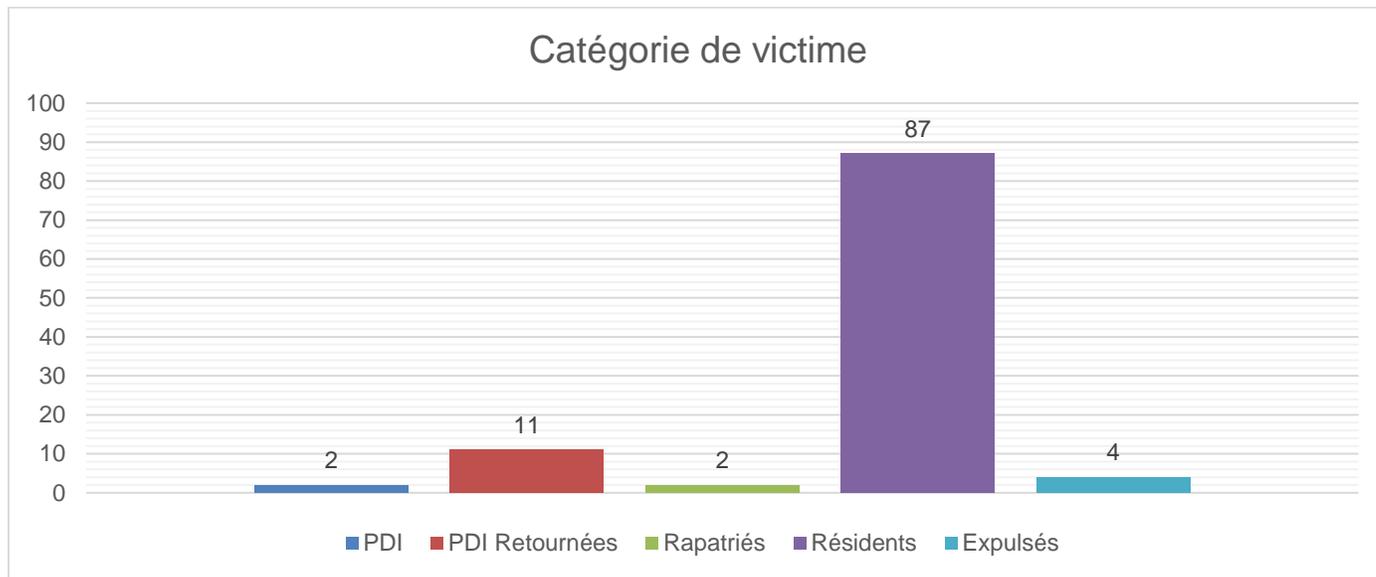
X. Annexes

Annexe 1 : Statistiques des incidents de protection par région, cercle, commune et tranche d'âge

Régions	Cercles	Communes	Type d'incident	Adulte		Enfant		Total		
				F	H	F	G			
Gao	Ansongo	Ouattagouna	Tortures	16	3			19		
			Vol	7	11			18		
		Total Ouattagouna	23	14			37			
	Total Ansongo				23	14			37	
	Bourem	Téméra		Coups et blessures	1	1			2	
				Téméra Total	1	1			2	
	Total Bourem				1	1			2	
	Gao	Anchawadi		Extorsion		4			4	
				Taxes illégales		1			1	
				Vol		2			2	
		Total Anchawadi					7			7
		N tilit			Coups et blessures		4		1	5
					Total N tilit		4		1	5
		Tilemsi			Coups et blessures		2			2
					Discrimination		1			1
					Vol		1			1
	Total Tilemsi					4			4	
	Total Gao					15		1	16	
	Gao Total				24	30		1	55	
	Mopti	Douentza	Haire	Coups et blessures		1			1	
Total Haire					1			1		
Hombori				Coups et blessures		1			1	
		Menace			1			1		
Total Hombori					2			2		
Pétaka				Coups et blessures		1			1	
				Total Pétaka		1			1	
Total Douentza					4			4		
Koro	Koro		Coups et blessures		1		2	3		
			Koro Total		1		2	3		
Total Koro					1		2	3		
Mopti Total					5		2	7		
Tombouctou	Diré	Diré	Incendie volontaire				1	1		
			Mariage forcé	2			4	6		
			Total Diré	2			5	7		
	Total Diré				2		5	7		
	Goundam	Doukouria		Extorsion		4			4	
Total Doukouria					4			4		

	Tin-Aicha	Extorsion	1		1
	Total Tin-Aicha		1		1
	Total Goundam		5		5
Gourma-Rharous	Bambara Maoudé	Coups et blessures		1	1
		Extorsion	1		1
	Total Bambara Maoudé		1	1	2
	Gossi	Coups et blessures	1		1
		Enlèvement de personnes	1		1
	Total Gossi		2		2
	Hamzakoma	Extorsion	6		6
	Total Hamzakoma		6		6
	Haribomo	Extorsion	2		2
	Total Haribomo		2		2
	Inadiatafane	Meurtre	1		1
	Total Inadiatafane		1		1
	Rharous	Coups et blessures	1	1	2
	Total Rharous		1	1	2
	Total Gourma-Rharous		13	1	15
Niafouké	Dianké	Extorsion	2		2
	Total Dianké		2		2
	Soumpi	Extorsion	1		1
	Total Soumpi		1		1
	Total Niafouké		3		3
Tombouctou	Alafia	Extorsion	1		1
	Total Alafia		1		1
	Ber	Arrestations illégales	1		1
		Coups et blessures	1		1
		Extorsion	2		2
	Total Ber		4		4
	Bourem Inaly	Extorsion	2		2
	Total Bourem Inaly		2		2
	Salam	Enlèvement de personnes	2		2
	Total Salam		2		2
	Tombouctou	Extorsion	2		2
		Vol	3		3
Total Tombouctou		5		5	
	Total Tombouctou		14		14
Total Tombouctou			2	35	6
Grand Total			26	70	6
				1	44
				4	106

Annexe 2 : Statistiques des incidents par catégorie de victime



Annexe 3 : Statistiques des incidents de protection par catégorie d'auteur

